il y a deux contrôles, deux vérifications. Les architectes de la préfecture de la Seine sont consultés et donnent — ou refusent — l'autorisation de bâtir au point de vue de la stabilité. Cette autorisation est ensuite soumise aux architectes de la préfecture de police, à l'avis desquels elle demeure subordonnée, cet avis portant sur la sécurité publique ou des particuliers.

Donc, si privées qu'aient été les constructions dans lesquelles devaient avoir lieu les ventes publiques, les architectes de la préfecture de la Seine n'ont pu motiver leur avis favorable à l'autorisation de bâtir qu'après avoir recueilli l'avis de l'architecte de la préfecture de police sur les conditions de sécurité de la bâtisse.

Il n'est pas jusqu'au moindre étalage ou éventaire sur la voie publique qui ne soit soumis à la double autorisation de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police.

Les deux préfectures, en se rejetant l'une sur l'autre les responsabilités, comme le signalent certains journaux, ne se débarrasseront pas de la part égale de responsabilité qui leur incombe directement.

Les blessures graves

Voici les noms des personnes qui ont été blessées grièvement dans le sinistre :

M. Henri Blount, l'un des principaux organisateurs du Bazar de la Charité, blessures graves à la tête. — La comtesse Greffulhe mère, dame patronnesse, blessures assez graves au visage. — Marquise de Luberzac, brûlures sérieuses à la tête et dans le dos. — Le général Munier, blessé à la tête et aux jambes, est moins gravement atteint qu'on l'avait tout d'abord annoncé. Un bulletin rassurant a été rédigé hier soir par son médecin.

Le duc d'Alençon, brûlures à la tête. — La comtesse Louise de Luppé, brûlures graves au visage. — La vicomtesse d'Avenel a les yeux et la tête brûlés. — Mme de Montgermont, blessures à la tête et au cou. — Duchesse de La Torre, brûlures sur tout le corps.

Mme Lagniel, brûlures à la nuque. — Mme Rafa..., femme du peintre, a toute la figure brûlée, mais peu profondément ; sa fille, brûlée au bras et contusionnée sur tout le corps. — Mme de Morado, rue de Magdebourg, transportée chez elle dans un état grave.

L'état des autres blessés ne présente pas de gravité.

Les interpellations

Plusieurs députés de Paris ont l'intention d'interpeller à la rentrée le ministre de l'intérieur au sujet de la catastrophe. Ils veulent mettre en cause la préfecture de police qui, par son incurie, semble avoir une lourde part de responsabilité dans cet effroyable sinistre. Le préfet de police sera, de son côté interpellé au Conseil municipal, où l'on parait très irrité contre lui.

Un précédent

Il faut remonter loin dans les annales de la haute société parisienne pour trouver un événement comparable à l'horrible catastrophe de mardi.

C'était en 1810. Le mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise venait d'être célébré. Le négociateur de cette union, le prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, donnait un bal brillant auquel parut un instant le couple impérial. La fête battait son plein, lorsque, tout à coup, le feu éclata dans la grande salle de danse.

En quelques instants, les salons de l'ambassade, resplendissants de luxe et de magnificence, se trouvèrent transformés en un champ de désolation et d'horreur.

De nombreuses personnes périrent dans la catastrophe, parmi lesquelles la propre belle-sœur de l'ambassadeur, la princesse Pauline.

Condoléances de la Russie

Le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, a fait une démarche auprès de M. Hanotaux, et lui a communiqué le télégramme suivant de Saint-Pétersbourg, en date d'hier :

« Veuillez vous rendre l'interprète de la profonde sympathie de Leurs Majestés impériales auprès des familles des victimes de la terrible catastrophe d'hier.

» Signé : Comte MOURAVIEFF ».

Comité socialiste de Saint-Ouen

Le *Figaro* a reçu la communication suivante du Comité socialiste de Saint-Ouen :

Saint-Ouen, 5 mai.

Citoyen,

Au nom de la population ouvrière de Saint-Ouen, au nom du Comité socialiste révolutionnaire, nous adressons notre salut aux victimes de la catastrophe d'hier.

De tels malheurs effacent les distinctions de classes qu'il s'agisse du grisou ou de la machine où les nègres meurent, ou du feu qui, comme hier, tue les vôtres.

Nous ne voyons plus que des frères, des mères, des époux, des enfants qui pleurent ceux qu'ils aiment.

C'est l'égalité dans le deuil, l'égalité dans la souffrance.

Nous vous prions, citoyen, d'être, par votre journal, notre interprète auprès des familles des victimes.

Le Comité.

Derniers cadavres reconnus

On vient de reconnaître les cadavres de Mme Moreau Nelaton, 58 ans ; de Mlle Blonska, du docteur Rochet, de Mme Laffitte de Comeson, de Mme Gesty, de la marquise d'Isle, de Mme veuve Goupil, de M. Léon Mazure père du sous chef de cabinet de M. Boucher, de Mme Jacquemin, de Mlle Valin et de Mme de Clermont.

Sur les 112 cadavres transportés au Palais de l'Industrie, 106 sont reconnus. Les corps des 6 victimes non reconnues ont été transportés dans la soirée à la Morgue.

Mort du général Munier

Le général Munier a succombé, vers midi, aux blessures qu'il avait reçues mardi, pendant l'incendie du Bazar de Charité.

Des complications étaient survenues pendant la nuit. Ce matin, dès la première heure, le médecin avait perdu tout espoir de le sauver.

Le général Munier était né le 2 juin 1828, à Metz, et était sorti de Saint-Cyr en 1848.

Les obsèques des victimes

Le bureau du Conseil municipal a pris ses dispositions pour les obsèques des victimes : il a décidé qu'une concession collective sera réservée dans le cimetière de l'Est aux victimes non reconnues, et que des concessions individuelles seront accordées aux victimes dont les familles en feraient la demande.

Les frais des obsèques seront à la charge de la ville de Paris.

Le Conseil a adressé au gouvernement militaire de Paris, les remerciements de la population parisienne pour le dévouement de ses troupes ; il a demandé aux préfets de la Seine et de police les noms de leurs agents qui se sont distingués pendant la catastrophe.

Le bureau du Conseil général a décidé d'assister aux obsèques et d'adresser ses condoléances aux familles des victimes et ses félicitations aux personnes qui se sont signalées par leur dévouement.

La duchesse d'Alençon

La mise en bière de la dépouille de la duchesse d'Alençon a eu lieu à 4 h. 1/2, en présence du prince Ferdinand de Bavière et du duc de Vendôme.

Après l'absoute, le cercueil couvert de fleurs a été placé dans le fourgon des pompes funèbres qu'une foule nombreuse a salué respectueusement au passage.

Le cercueil a été déposé, 222, faubourg St-Honoré, en attendant son transport à Dreux, où aura lieu l'inhumation, dans la Chapelle des ducs d'Orléans.

La date de la cérémonie n'est pas encore fixée.

La GUERRE en ORIENT

LA SITUATION

Reprenant une sérieuse offensive, Edhem pacha a de nouveau attaqué les Grecs sur deux points différents : dans les environs de Pharsale et à Aivaly, localité située près de la voie ferrée de Trikala à Volo.

Repoussés d'abord, comme on le verra plus loin, les Turcs sont restés maîtres du terrain et les Grecs se sont repliés sur Domoko.

Le combat sera repris aujourd'hui.

NOS DÉPÊCHES

Vifs combats en Thessalie

Athènes, 6 mai.

Trente mille Turcs ont attaqué hier les positions de Pharsale. La bataille a duré toute la journée. Les Grecs ont repoussé victorieusement tous les assauts en infligeant à l'ennemi des pertes énormes. La brigade Dimopoulos s'est particulièrement distinguée. Le prince héritier, qui commandait l'infanterie, combattait au premier rang. Le prince Nicolas a dirigé admirablement sa batterie et a éteint le feu de deux batteries turques.

En même temps que se livrait la bataille de Pharsale, dix-huit mille turcs renouvelaient leur attaque sur Velestino. Ils ont été repoussés en subissant des pertes énormes, que les premiers rapports évaluent à 2,000 hommes et en abandonnant une partie de leur artillerie.

Dans la nuit, l'armée du prince royal a battu en retraite en ordre parfait, sur Domoko, où elle attend l'attaque des Turcs.

Le colonel Smolenski reste à Velestino pour protéger Volo.

Pharsale est abandonnée : les communications télégraphiques sont interrompues.

L'intervention des puissances

Vienne, 6 mai.

On mande de Saint-Pétersbourg à la *Correspondance politique* :

« Le comte Mouravieff a adressé au ministre plénipotentiaire de Russie à Athènes une dépêche dans laquelle il déclare que, vu la situation critique dans laquelle se trouve la dynastie de Grèce le gouvernement russe est prêt, si le Cabinet d'Athènes en fait la proposition, de tenter, de concert avec les autres grandes puissances, d'interposer sa médiation entre les deux belligérants.

» Les représentants de la Russie auprès de toutes les grandes puissances ont communiqué hier officiellement le contenu de cette dépêche aux gouvernements près desquels ils sont accrédités.

» Les puissances ont, autant qu'on le sait, donné leur assentiment à la proposition du comte Mouravieff. »

Tout le monde soldat

Athènes, 6 mai.

Plusieurs centaines de réservistes ont fait hier une manifestation devant la maison de M. Ralli, demandant que tous les hommes qui ont été exemptés du service militaire soient appelés sous les drapeaux.

M. Ralli a paru au balcon ; il a adressé quelques mots à la foule et s'est ensuite retiré.

Les Turcs en Epire

Constantinople, 6 mai.

Les troupes turques ont occupé hier sans combat le point le plus élevé du mont Gulberin, en face d'Arta.

Capture d'un vapeur anglais

Athènes, 6 mai.

L'escadre cuirassée a capturé, à l'entrée du golfe de Salonique un schooner portant le député anglais M. Bartlett qui, après avoir été au camp d'Edhem-Pacha, voulut partir par la mer. M. Bartlett sera conduit à Athènes, où il subira un interrogatoire.

DERNIÈRES NOUVELLES

Constantinople, 6 mai.

Un télégramme d'Edhem pacha annonce qu'il a remporté une brillante victoire et que les obus tombaient hier dans Pharsale, ce qui indique la prise et l'occupation de la ville.

Paris, 6 mai.

D'après une dépêche de Rome, communiquée par l'*Agence Fournier*, Amilcare Cipriani qui était parti à la tête de volontaires italiens, serait expulsé sous le prétexte d'avoir voulu provoquer des troubles.

Athènes, 6 mai.

On confirme la proposition des puissances au sujet de la médiation. Les ministres de France, de Russie, d'Angleterre et d'Italie ont reçu pour instruction de proposer la médiation. On attend incessamment les instructions destinées aux ministres d'Autriche et d'Allemagne.

Volo, 6 mai.

Des marins grecs ont été débarqués pour occuper la passe de Capurne, sur la rive orientale du lac Karla, afin de déjouer toute tentative des Turcs de ce côté.

Athènes, 6 mai.

La Russie, d'accord avec les puissances a informé le gouvernement hellénique qu'elles étaient disposées à intervenir dans le cas où la demande leur en serait faite par la Grèce.

Athènes, 6 mai.

Toutes les puissances se sont mises d'accord au sujet de la médiation. Une démarche collective est considérée comme imminente.

Volo est évacué.

Smolenski bat en retraite en bon ordre.

Constantinople, 6 mai.

Les Turcs, retranchés hier matin au sommet du Tèke, ont attaqué à midi le corps d'Evzones. Ceux-ci les ont forcés d'abord à reculer un peu, mais les Turcs, favorisés par une meilleure artillerie et par le nombre, ont canonné les villages environnant Pharsale.

L'armée du prince royal s'est avancée au-devant des Turcs. Ceux-ci ont descendu du Tèke au nombre de 30.000, ont pris contact avec les Grecs qui, après un vif combat, ont battu en retraite sur les positions élevées, emmenant leur artillerie et leurs munitions.

Les Turcs sont rentrés victorieux dans Pharsale.

On assure qu'ils auraient commis quelques excès, brûlé un village et massacré plusieurs personnes.

On affirme qu'une proposition de médiation des puissances est imminente.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 6 Mai 1897

Présidence de M. MARTIN, vice-président.

Les mœurs d'un contre-maître. — Alexandre Vansteenkiste, contre-maître dans une usine d'Armentières, est un ignoble individu qui ne craignait pas d'abuser des plus belles et jeunes ouvrières de sa fabrique dans les ateliers même.

Il comparait devant le Tribunal correctionnel sous l'inculpation d'outrage public à la pudeur. Quatre de ses victimes sont inculpées du même délit, les faits reprochés ayant été accomplis par les cinq inculpés ensemble.

Les débats de cette affaire ont eu lieu à huis-clos.

Alexandre Vansteenkiste a été condamné à **six mois de prison** ; Angèle L..., 14 ans, a été acquittée comme ayant agi sans discernement, Louise H..., 17 ans, Julia R..., 16 ans et Marie C..., 18 ans, ont été condamnées chacune à 15 jours de prison avec sursis.

Un charretier indélicat. — Oscar Jacques, charretier à Armentières, avait été chargé par son patron de livrer 1,000 kilos de charbon. Mais au lieu d'effectuer la livraison, Oscar vendit les mille kilos de charbon et en dépensa le produit.

Le tribunal lui inflige six mois de prison.

Un danseur peu galant. — Emile Duprez, se trouvant le 31 janvier au bal à St-André, demanda à Mme Fourneau de danser une valse avec lui. Mme Fourneau refusant, Duprez la bouscula violemment.

Traduit devant le Tribunal de simple police, Duprez invoqua l'incompétence. Il comparait donc devant le tribunal correctionnel pour coups, mais les juges correctionnels se montrant plus sévères que ne l'aurait été le juge de paix ont condamné *Duprez à 15 jours de prison avec sursis.*

Blessures involontaires. — H. Wauters, 39 ans, demeurant à La Madeleine, est condamné à une amende de 16 fr. et à une autre amende de 5 fr. pour blessures involontaires.

— Le tribunal prononce ensuite diverses condamnations pour délits peu importants.

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Présidence de M. PAIN

Audience du jeudi 6 mai

1re affaire. — Vols qualifiés. Accusé : Louis Lannoy, âgé de 17 ans, domestique de ferme demeurant à Peuplingues.

Le 10 février 1897, vers onze heures du matin, le sieur Lemaire Louis, meunier à Peuplingues, quitta sa maison après en avoir fermé toutes les portes à clef. L'accusé, qui avait remarqué son départ, en profita pour *s'introduire dans cette maison*, à cet effet, il brisa un carreau de la fenêtre de la chambre à coucher, ouvrit cette fenêtre et pénétra dans l'intérieur de la chambre en escaladant le châssis ; *là, il déroba* un pantalon une paire de bottines, une chemise, deux foulards, une cravate et une chaîne de montre.

Le lendemain, 11 février, Lannoy entra au service du sieur Tetu, jardinier à Calais, mais ce dernier, le trouvant trop paresseux, le congédia quatre jours après. Pendant qu'il travaillait chez le sieur Tétu, l'accusé vola la montre d'un autre domestique et différents objets.

La nuit suivante, Lannoy s'introduisit dans une ferme inhabitée appartenant au sieur Robart, cultivateur à Peuplingues et vola trois poules dans un poulailler dont la porte n'était pas fermée à clef.

Le 19, vers 6 h. 1/2 du soir, il s'introduisit dans la grange des époux Boulanger-Beaugrand de Peuplingues, à l'insu de ces derniers et s'empara d'un lapin et d'un sac se trouvant dans une grange.

Enfin, le 21 février, vers 9 heures du matin, profitant de l'absence des époux Vandewalle de Coquelles, il pénétra dans leur écurie après en avoir fracturé la porte à l'aide d'un morceau de fer et il y déroba 8 lapins.

L'accusé reconnait avoir commis tous ces vols, il est mal noté et a déjà été condamné pour vol et vagabondage.

Lannoy est condamné à **une année d'emprisonnement.**

Défenseur : Me Benoit.

2e affaire. Vol qualifié. — Accusés : Emile Martin, âgé de 32 ans, journalier, demeurant à Calais ; Gaston Martin, âgé de 38 ans, journalier, demeurant à Calais.

Dans la nuit du 7 au 8 janvier 1894, à Calais, l'accusé Martin Emile, ayant fracturé l'une des fenêtres du rez-de-chaussée de la maison habitée, rue du Roule, par la dame Guerin, escalada cette fenêtre et s'introduisit dans l'habitation ; à l'intérieur, il fractura, à l'aide d'un ciseau à froid, la serrure d'un coffre-fort et, tant dans ce *meuble* que dans un placard non fermé à clef, il déroba une somme de 200 fr. en or, une autre somme de 100 à 150 fr., en monnaies diverses, un billet de banque de 100 francs, une montre en or, des bijoux et divers autres objets mobiliers.

Plusieurs témoins déclarent avoir vu les frères Martin, dans la nuit du 7 au 8 janvier, près du domicile de la dame Guérin.

D'autre part, il résulte également de l'information que, pendant la nuit du 7 au 8 janvier 1894, les deux frères Martin qui étaient à cette époque, l'un et l'autre, les souteneurs redoutés des filles publiques de Calais ont parcouru la rue du Roule quelques instants avant la perpétration du vol et ont fait rentrer chez elles, en leur annonçant l'arrivée de la police, toutes les filles qui, à ce moment, rôdaient dans les rues, il y a tout lieu de penser qu'en agissant ainsi, les accusés ont cherché à se débarrasser de témoins gênants.

Enfin, pendant les jours qui ont suivi le 8 janvier, les frères Martin se sont livrés à des dépenses hors de proportion avec les ressources dont ils disposaient la veille ; des témoins ont vu entre leurs mains des pièces d'or dont ils n'ont pu indiquer l'origine et les explications données par eux sur l'emploi de leur temps pendant la nuit du vol, ont toutes été reconnues mensongères.

L'information a établi que Martin Gaston s'est rendu tout au moins complice du vol commis par son frère soit en aidant et en assistant celui-ci dans les faits qui ont préparé ou facilité le crime, soit en recélant sciemment tout ou partie des objets volés ; c'est dans sa chambre que s'est réfugié son frère Emile à sa sortie de la rue du Roule et c'est là qu'il a terminé la nuit.

Les accusés sont très mal notés, ils ont tous deux de nombreux antécédents judiciaires.

Emile et Gaston Martin sont **acquittés.**

Défenseur : Me Bellanger.

CHRONIQUE

LE RÉVEIL

Les végétaux apportent une certaine lenteur à se réveiller ; leur sommeil hivernal n'est point du tout un apprentissage de la mort ; certains de la résurrection, il n'est qu'un stage indispensable, pendant lequel, engourdis en apparence, ils rassemblent leurs forces, préparent la sève à l'aide de laquelle ils feront face aux lois de la vie. Ils ne dorment pas et, peut-être, comme il nous arrive à nous-mêmes, une sorte d'engourdissement est-il le prélude de l'action.

Chez tous ceux dont le feuillage est caduc, le renouvellement des feuilles précède la parure véritable, la fleur. Chez quelques-uns, cependant, qui, généralement, nous sont venus des pays où l'année est un printemps éternel, l'inflorescence vient la première et s'étale sur des rameaux encore dénudés.

Un des plus remarquables de ceux-ci, sans contredit, appartient à la grande famille des magnoliacées, le magnolia yulan. La floraison du yulan est d'autant plus charmante que l'arbuste en est d'une prodigalité inouie ; en vrai fils de famille il dépense sans compter : sa tige est un énorme bouquet de grandes fleurs blanches, affectant un peu la forme d'une tulipe ; il n'a, pour ainsi dire, pas de brindille qui ne soit devenue un bouquet.

Le magnolia yulan est originaire de la Chine. C'est un arbrisseau qui ne s'élève guère au dessus de 3 à 5 mètres, encore plus robuste que les variétés américaines et résistant mieux à nos gelées ; son feuillage est *à peu près de même forme* ; il disparaît à peu près ou devient insignifiant pendant l'été.

* * *

Depuis quelques jours, nous avons reçu la première avant-garde des hirondelles toujours très fragmentée comme d'ordinaire et composée d'un petit nombre d'oiseaux. Cela nous confirme encore dans l'opinion que ces migrations s'accomplissent non par masses considérables, comme les agglomérations précédant le départ de l'automne, tendraient à nous le faire supposer, mais par fractions plus ou moins nombreuses qui se suivent et se succèdent après avoir voyagé de conserve.

Il nous semble, du reste, qu'il existe de fortes raisons pour qu'il en soit ainsi ; la très petite cervelle des hirondelles peut fort bien avoir découvert, avant notre génie, l'inconvénient et le danger des armées trop nombreuses.

Les hirondelles nous semblent douées à un degré singulier de la mémoire des localités elles ont visiblement conservé le souvenir dans leurs moindres détails de la physionomie des paysages ou des maisons qu'elles ont habitées, car à leur retour on les voit se diriger sans la plus petite hésitation vers l'endroit précis où fut placé soit le nid où elles ont été élevées, soit celui où elles ont goûté les joies de la maternité. Au bout de quelques jours, quand l'heure a sonné, tantôt elles réparent l'ancien domicile, tantôt elles en construisent un nouveau à petite distance.

Il y a quelques années, un de ces aimables ménages s'était installé dans un grenier, le long d'une de ses solives. Elle y pénétrait par une fenêtre vitrée, mais qui, en hiver comme en été, restait perpétuellement ouverte. La nichée avait parfaitement réussi, et les petits devenus grands avaient été initiés par leurs parents à l'art du vol ; on était si bien habitué à leurs allées et venues qu'on n'y faisait plus aucune attention.

Vers le milieu du mois d'octobre, un jour que je traversais le jardin, le bruit de chocs répétés contre une vitre me fit relever la tête : j'aperçus une de mes anciennes locataires, accrochée à l'encadrement d'un des carreaux de la fenêtre alors fermée du grenier et s'évertuant à battre des ailes. Il y avait près de deux mois que la grande caravane était partie et je ne comprenais pas que celle là seule fût restée. En m'informant j'appris que le vent seul était coupable, que c'était lui qui en fermant la fenêtre avait coupé la retraite à la pauvre abandonnée. Je me demandai comment la malheureuse n'était pas morte de faim.

En pénétrant dans le grenier, j'en eus l'explication : il était tapissé de débris de toiles d'araignées éventrées ; la prisonnière avait probablement vécu des propriétaires de ces réseaux, en y joignant peut-être d'autres larves d'insectes. Ma première pensée fut d'ouvrir la fenêtre et de rendre la pauvre hirondelle à la liberté ; mais je réfléchis que ce serait la condamner à une mort plus triste encore que celle à laquelle elle allait échapper, car la température était glaciale et il était bien difficile qu'un oiseau isolé réussît à accomplir la grande traversée dans de pareilles conditions.

Je descendis à la cuisine, où les mouches ne manquaient pas encore, j'en fis une petite provision que je déposai sur les vitres, après leur avoir enlevé une aile, et je vis avec satisfaction la pauvre délaissée les cueillir les unes après les autres. Le temps restait au froid et le départ de ma captive devenant de plus en plus hasardeux, je ne devais pas m'en tenir à cette seule expérience et il fallait me résigner, faire de la chasse aux mouches mon occupation quotidienne ; heureusement, n'ayant pour ce divertissement aucune vocation, je rencontrai un gamin qui, moyennant récompense honnête voulut bien se charger de m'approvisionner de ce gibier.

D'un autre côté, mon pourvoyeur ordinaire m'annonçait que les cantons où il opérait ses captures se dépeuplaient à vue d'œil et que, bientôt, il serait réduit à faire buisson creux. L'idée ne me vint pas de suivre l'exemple célèbre d'Esmeralda émiettant son pain aux hirondelles des tours Notre-Dame où son sauveur Quasimodo l'avait cachée, mais je songeais à lui fabriquer de la pâtée de rossignol, un insectivore lui aussi, avec l'espoir qu'elle s'en contenterait. Un revirement complet de la température m'épargna la nécessité de recourir à cette expérience.

La température singulièrement radoucie, bien que nous fussions en plein mois de décembre, était devenue presque tiède ; j'ouvris donc la fenêtre ; mon hirondelle, qui, à ce moment, voletait dans son grenier, n'hésita pas : elle s'élança au dehors, exécuta quatre à cinq fois le tour du toit en jetant quelques petits cris, signifiant probablement qu'avec la liberté, pour ce point elle préférait encore les chances périlleuses qu'elle allait courir, puis s'élevant dans les airs, elle disparut dans la direction du sud.

Au printemps suivant, la solive du petit grenier eut encore des locataires : mais dans ma précipitation à la rendre à la liberté, j'avais négligé la précaution d'attacher un fil à la patte de mon ancienne captive, et je n'ai pas pu être certain que c'était elle qui revenait à son ancien gîte. Je l'ai regretté ; en se manifestant, la reconnaissance chez un oisillon comme celui-là, eût été pour nous un salutaire exemple.

G. DE CHERVILLE.

CERCLE SOCIALISTE

des Originaires du Nord à Paris

Les socialistes originaires du Nord ont tenu leur assemblée générale le 30 avril, sous la présidence du citoyen Emile Moreau, ancien député du Nord. Après avoir voté des félicitations au citoyen Couttenier, secrétaire pour sa gestion, il a été procédé à la nomination d'un nouveau secrétaire. Le citoyen Jean Delcroix a été élu pour l'année 1897.

Le Cercle a ensuite voté par acclamation l'adresse suivante au conseil municipal socialiste de Roubaix :

Le Cercle socialiste des Originaires du Nord, réuni à Paris en Assemblée générale le 30 avril, envoie ses plus vives félicitations au Conseil socialiste de Roubaix pour la grande victoire qu'il a remportée sur toutes les forces capitalistes réunies, malgré la pression patronale et les manœuvres gouvernementales.

« Le Cercle applaudira toujours aux efforts que tentera le Conseil municipal de Roubaix pour l'application du programme socialiste et le soulagement des misères du Prolétariat roubaisien.

« La commission exécutive : Crombet, Couttenier, Jean Delcroix, Dubois, Loore, Emile Moreau, Eugène Restiaux, Schmitz. »

Les adhésions et communications sont reçues tous les jours chez le citoyen Jean Delcroix, secrétaire, 6, rue Léon, à Paris. Le cercle se réunit tous les 1er et 3e jeudis de chaque mois, salle Jules, 6, boulevard Magenta, en face de la Bourse du Travail.

Faux et Faucilles : GALERIES LILLOISES

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

UN NOYÉ A FÉRIN

DOUAI, 6 mai.

Des mariniers ont retiré de la Scarpe, au lieu dit l'Ecluse de Corbehem, le nommé Ignace Emile, 23 ans, domestique à Férin, (Nord).

Le cadavre d'Ignace a dû séjourner une quinzaine de jours dans l'eau.

Le malheureux, étant un peu pris de boisson, est tombé dans la Scarpe sans que personne ait pu lui porter secours, car il devait être assez tard dans la soirée, puisque vers 9 heures du soir il avait quitté Brebières où il était allé porter du linge à blanchir, chez M. Traisne-Dubois.

Ignace demeurait à Gravelle.

UN HOMME TUÉ

MONTIGNY, 6 mai.

Un bûcheron, nommé Deco, demeurant à Montigny, a été tué hier par une branche d'arbre qui lui tomba sur le crâne, au moment où il était occupé à élaguer des arbres chez M. Lambrecht.

Le malheureux Deco a eu le crâne ouvert, et le cerveau écrasé ne formait qu'une bouillie.

Il laisse une veuve et deux enfants.

LE JUSTICIER

PAR

CÉCILE CASSOT

Je crois qu'elle se moque de la petite bergère, mais elle veut son talisman. Vous avez l'air de rêver, mon cher camarade ; vous vous rappelez cependant cette petite fée dont la beauté si différente de la beauté des autres dames a ensorcelé tout le monde.

— Non, Charlotte, non.

— C'est très étonnant.

— Au fait, elle sortait si peu, cette Arlette, confinée qu'elle était chez la reine.

— Et... vous attendez... ici cette jeune fille ? demanda Dravalde avec hésitation.

— J'attends le rapport de Le Bel, dit la bavarde [illegible] ; Mme la marquise attend le résultat...

— Le résultat de quoi ?

— Eh bien, le résultat de ses recherches...

— Il est donc plus fort que la police, messire Le Bel ?

— Oh ! il est payé cher par madame la marquise.

— Payé cher, dites-vous ?

— Oui.

— Il demeure dans cette maison ?

— Il a une chambre dans plusieurs quartiers. Mais le voilà.

Charlotte se blottit contre une porte pendant que Dravalde s'effaçait.

Quand Le Bel eut refermé le petit bureau à claire-voie, Charlotte se montra.

— J'allais de ce pas vous chercher au Palais-Royal.

— Puisque je vous avais promis de venir, à quoi bon !

Et il tendit à la femme de chambre de Mme Pompadour une enveloppe un peu volumineuse.

— Madame sera-t-elle satisfaite, au moins ?

— Non, ma bonne, non, la petite bergère se cache si bien qu'il faudra, je crois, renoncer à la trouver.

— Ah !

— Oui, Charlotte. Et je risque ma peau pour plaire à Mme la marquise.

— Pourquoi la risquez-vous ?

A cette question directe, Le Bel parut embarrassé.

— Je croyais, moi, reprit Charlotte, que vous préfériez votre peau à tout.

— Quelquefois, dit le coquin d'un air énigmatique.

— C'est tout ce que vous avez à dire à madame ?

— C'est tout, mademoiselle Charlotte.

Le Bel regagna la rue du Coq par la rue Champfleury, pendant que Charlotte se dirigeait d'un pas leste vers le Palais-Royal, espérant revoir Dravalde qui s'était enfui d'un autre côté, pestant contre une rencontre à laquelle il ne s'attendait guère.

Craignant d'être suivi, il fit un grand détour avant d'entrer dans la rue Sainte-Anne. Mais il faisait si froid, la brume devenait si épaisse, que cette précaution était inutile.

Sa sortie avait eu un double résultat : elle l'avait initié aux intrigues des ennemis d'Arlette et avait calmé ses nerfs tordus par le désespoir, mais elle n'avait apporté aucun changement à sa douleur. Il voyait plus clair en lui, et s'apprêtait à la résignation avec l'héroïsme du malheureux qui a subi toutes les épreuves et en sort victorieux. Il s'en voulait d'avoir montré toute la violence de son âme, celle de sa douleur, en pure perte.

XXXVI

Dravalde rentra vers trois heures seulement ; il était aussi triste que le matin, mais moins accablé. Tout ce qu'il avait vu, tout ce qu'il avait entendu lui imposait la tâche impérieuse de veiller sur Arlette, de la protéger comme si elle lui appartenait encore par le cœur. Sa tendresse infinie, son abnégation absolue pouvaient conjurer le danger qui la menaçait. Il ne comptait pas sur Damiens ; l'apôtre avait trop de sa surcharge d'âmes pour offrir à la jeune fille une protection efficace et de tous les instants. Est-ce que cet homme, qui lui avait fait tant de mal avec une inconscience d'être sans amour, trouverait le temps de s'occuper d'Arlette dont la vie n'était précieuse qu'à lui, Dravalde.

Damiens, dont la pensée haute embrassait le monde, ne s'attardait point à de petits détails de sentiment qui lui faisaient pitié. Sa force dédaignait toute faiblesse. Cet homme n'avait jamais entendu dans sa rêverie cette voix qui parle avec tant de puissance aux âmes tendres, jamais recueilli la sainte poésie qui se dégage d'un cœur amoureux. Jamais l'image d'une femme n'avait hanté l'insomnie de ses nuits tranquilles, il était donc incapable d'un genre de dévouement qui était familier au pauvre Dravalde.

Arlette, toujours couchée sur son matelas, leva vers lui ses yeux résignés, mais elle ne lui dit rien.

A quoi bon ? Elle avait beaucoup réfléchi et approuvait, en souffrant horriblement, Dravalde, son cher Dravalde, auquel elle donnait raison.

A son insu, sans le vouloir, elle avait détruit, pour le compte de Damiens, cela était indiscutable, ce sentiment qui était toute sa vie, dont elle ne pouvait se passer et cependant auquel elle devait renoncer. Oui, elle avait été sincère, haïssant le mensonge plus qu'elle n'aimait son cher amour. Elle aussi avait résolu de souffrir sans se plaindre et d'exalter ce stoïcisme de femme à laquelle toutes les noblesses sont possibles. Son amour, en quelque sorte dominé par le désir [illegible] de faire le bien, s'était effacé, et elle avait marché, marché sans se souvenir qu'elle devait tout à cet amour, non pas oublié, mais mis à l'écart. En présence de son cher Dravalde, elle avait voulu revenir en arrière, mais Dravalde, hautain, blessé à mort, l'avait arrêtée brusquement dans cet effort et l'avait obligée à regarder en elle-même.

Alors, prise d'affolement en l'absence de Dravalde elle avait voulu mourir. Mais Damiens lui avait représenté que ses regrets étaient superflus, et qu'elle ne pouvait renier le bel élan sublime qui la rapprochait plus de Dieu que des hommes. Son effroi douloureux, en entendant ces mots, avait consterné Damiens.

Elle lui répéta qu'elle aimait Dravalde et qu'elle se souciait fort peu d'autre chose.

Damiens eut le tact de se taire ; il lui demanda avec une grande douceur si elle voulait manger ; sur son refus, il la laissa et sortit.

Le départ de Damiens fut un grand soulagement pour elle ; dans son état, la solitude n'était jamais assez profonde.

Elle versa des larmes abondantes, puis, s'étant examinée, elle se trouva plus malheureuse que coupable.

Le pli du paravent permettait à la jeune fille d'apercevoir Dravalde qui suspendait sa limousine à la fenêtre et quittait son bonnet. La pâleur extrême de sa face amincie, ses yeux fiévreux, mais empreints d'une grande douceur, firent de nouveau couler ses larmes qu'elle essuya furtivement.

— Eh bien, ma chère Arlette, comment te trouves-tu ?

— Je serais très bien, si tu m'aimais encore.

Une légère rougeur empourpra ses joues.

— Je t'aime toujours, Arlette, dit-il d'un ton paternel.

— Ton cœur n'a donc plus rien à dire au mien ?

— Il peut lui dire que tu vivras éternellement en lui.

Il lui serra les deux mains, mais il ne l'embrassa pas.

— Ma chérie, lui dit-il sans effort, je te supplie d'oublier tout ce qu'il y avait de violent dans notre entrevue de cette nuit.

— Ah ! c'est fait, mon cher aimé !

— Merci, Arlette.

— De quoi me remercie-tu, Dravalde ?

— De ta bonté, de ta douceur.

Elle refoula un gros soupir et murmura tristement :

— Ne me remercie pas !...

Ils se regardèrent en silence comme si de cette interrogation muette devait jaillir le mot qui les réunit ou les séparât.

Mais leur bouche ne le murmura pas. Le coup eût été encore trop rude, et tout peut-être n'était pas perdu.

Ils se disaient cela mentalement, n'osant rien brusquer, attendant dans l'obscurité de leur âme le *fiat lux* tant désiré... Cela semblait impossible, mais l'illusion est vivace à vingt ans.